



LES POULES HEUREUSES DE LA FERME LOVELY ASBL

NON AUX ELEVAGES INTENSIFS DES POULES PONDEUSES EN CAGES

TOM & CO
Service client
Nordkustlaan 16a b3

1702 Groot Bijgaarden

de 15 avril 2019

Madame, Monsieur,

Concerne : vente de poussins

Je me suis rendue dans l'un de vos magasins cette semaine et j'ai constaté que vous vendiez des poussins.

Outre le caractère commercial incompatible avec le bien être de ces petits bouchons de quelques jours, j'ai surtout pu remarquer que ces petits étaient débecqués.

Pourquoi debecquer ces animaux destinés à des particuliers?

Ignorez vous donc que cette pratique handicape bon nombre d'entre eux à l'âge adulte?

De plus cette opération est très douloureuse et inutile, qui plus est, pire pour des animaux destinés à des gens chez qui ils ne seront pas en cage et a priori pas en surnombre non plus.

Vous prétendez exister pour rendre les animaux et les humains plus heureux.

Vous vous dites soucieux du bien être animal.

Si tel était vraiment le cas vous refuseriez la vente d'animaux d'autant plus des poussins qui attirent les enfants et c'est bien votre but... et surtout vous refuseriez de vendre des poussins provenant de couvoirs qui pratiquent de telles horreurs .





LES POULES HEUREUSES DE LA FERME LOVELY ASBL

NON AUX ELEVAGES INTENSIFS DES POULES PONDEUSES EN CAGES

Je vous invite à visiter notre site www.lespoulesheureuses.org et particulièrement la page réservée au débecage <http://www.lespoulesheureuses.org/petition-pour-linterdiction-du-debecquage>

Je vous remercie de bien vouloir me répondre et me confirmer que c'est la dernière année que vous pratiquez cette vente.

Pour Maryse Borremans

Présidente de l'ASBL

15/4/2013.





Poule débecquée



Poule au bec normal



